

Royaume du Maroc



Ministère de l'Energie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines

Direction de l'Observation et de la Programmation

NOTE DE VEILLE DU SECTEUR ENERGETIQUE (Informations du 06 janvier 2010)



PETROLE

Les cours du pétrole en légère hausse en clôture avec le froid

Reuters)

Le pétrole a terminé en légère hausse mardi sur le marché new-yorkais, soutenu par le temps froid qui sévit aux Etats-Unis et par l'anticipation de l'annonce d'une baisse des stocks de brut et de produits distillés la semaine dernière.

Le contrat février sur le brut léger américain a fini sur une progression 26 cents, soit 0,32%, à 81,77 dollars le baril après avoir évolué entre 80,95 et 91,99 dollars.

Au même moment, le Brent prenait 0,63 cents (+0,79%) à 80,75 dollars.

Il s'agit de la neuvième clôture en hausse consécutive du brut américain, qui est toutefois resté en-deçà du plus haut en séance de 82 dollars touché en 2009 en raison d'interrogations sur le rythme de la reprise économique.

Les intervenants sur le marché immobilier suivent depuis plusieurs mois de près les indicateurs macro-économiques, avides d'y lire un signe de l'accélération de la croissance, évolution qui pourrait doper une demande pétrolière qui reste mitigée.

Les USA moins dépendants au pétrole à l'horizon 2035

(src : Reuters)

L'utilisation des combustibles fossiles aux États-Unis devrait diminuer jusqu'en 2035, mais (ils) resteront la principale source d'énergie à moins que de nouvelles politiques soient adoptées, telle est l'une des conclusions du département américain à l'énergie publiée dans ses perspectives énergétiques annuelles.

L'Agence a en outre indiqué que la consommation totale d'énergie primaire va légèrement augmenter de 14% entre 2008 et 2035. Pendant ce temps, la part des combustibles fossiles dans la consommation totale d'énergie passera de 84% à 78%.

Les États-Unis devraient également consommer plus de combustibles liquides, et passer de 19 millions de barils par jour en 2008 à 22 millions en 2035, une croissance exclusivement attribuée à l'augmentation de l'utilisation des biocarburants. La consommation de carburant à base de pétrole devrait rester stable, ce qui réduira la dépendance du pays aux combustibles fossiles importés au cours des 25 prochaines années.

"Nos projections montrent que les politiques actuelles qui mettent en valeur l'efficacité énergétique, les carburants alternatifs et favorisent les prix élevés de l'énergie, freinent la croissance de la consommation d'énergie et orientent le bouquet énergétique vers des carburants renouvelables", explique Richard Newell, l'un des administrateurs à l'Agence de l'énergie.

Quant au **secteur du gaz**, la production intérieure totale de gaz naturel va augmenter de 20,6 billions de pieds cubes en 2008 à 23,3 trillions de pieds cubes en 2035. La production de gaz naturel à partir de schiste devrait croître de 6 billions de pieds cubes en 2035, plus que compensée par la baisse de la production conventionnelle, grâce aux améliorations technologiques et à la hausse des prix du gaz naturel. **En 2035, l'énergie générée à partir de gaz naturel devrait augmenter de 21 %.**

En parallèle, **les émissions de dioxyde de carbone devraient aussi se développer à hauteur de 0,3 % par an**, et pourrait même augmenter si aucune nouvelle politique visant à réduire les émissions de carbone liées à l'énergie n'est adoptée, prévient l'Agence.

Concernant la production d'**énergie renouvelable**, celle-ci devrait passer de 9% en 2008 à 17% en 2035, grâce en grande partie aux mesures incitatives des États fédéraux et nationaux.

En conclusion, l'électricité produite à partir d'énergie renouvelable et de gaz naturel représentera la majorité des capacités de production supplémentaires en 2035.

L'Inde s'oriente massivement vers l'électro-solaire

(SRC : Reuters)

National Thermal Power Corporation (NTPC), le plus grand producteur d'électricité en Inde, prévoit d'investir environ 30 milliards de roupies (soit 450,2 millions d'euros) dans l'énergie solaire pour atteindre 301 mégawatts (MW) de capacité de production à l'horizon 2014.

Dans ce projet, une répartition est prévue entre le solaire thermique et le solaire photovoltaïque, soit 190 MW pour le premier et 111 MW pour le second.

La compagnie d'Etat NTPC qui revendique une capacité installée de plus de 30.000 MW dépend encore et en grande partie de centrales électriques alimentées au charbon et au gaz.

Le gouvernement indien a l'ambition de produire 1300 MW d'énergie solaire d'ici à 2013 et 5000 MW d'ici à 2022.

LG Electronics se lance "aussi" dans le solaire

(src : LG)

Le conglomérat industriel sud-coréen LG Electronics a annoncé fin décembre le lancement d'une ligne de production de cellules et de modules solaires dans l'usine de Gumi située à environ 200 kilomètres au sud de Séoul.

L'usine de production permettra à LG de fabriquer un demi-million de modules solaires par an (520 000 plus exactement), soit une capacité totale de 120 mégawatts (MW), l'équivalent des besoins annuels en énergie de 40 000 foyers coréens.

La ligne qui produira les plaquettes de silicium à base de cellules solaires cristallines (wafer : image ci-contre), commencera dès ce mois-ci. Une seconde ligne de production devrait suivre en 2011 et augmenter la production totale à 240 MW. L'investissement globale a été évalué à 220 milliards de won (soit 134,5 millions d'euros).

"LG a l'intention de devenir un acteur mondial dans l'industrie solaire grâce à notre expertise dans la production de masse et à notre système de contrôle qualité dès plus strict", avait déclaré pour l'occasion Kwan-Shik Cho, le vice-président de l'unité "Solar Business" de LG Electronics.

En juillet 2009, LG avait annoncé qu'elle avait obtenu le plus grand rendement jamais atteint dans le monde pour des cellules solaires en couches minces de format 1.1 x 1.3 mètres, avec un taux de 11,1 %.

Le marché du solaire est estimé à un montant d'environ 11 milliards de dollars et les cellules solaires cristallines devraient représenter 80 % du marché en 2010.



Accords définitifs entre EDF, EnBW et E.ON

(src : EDF)

EDF, EnBW, énergéticien allemand détenu par EDF en co-contrôle, et E.ON annoncent avoir finalisé les accords signés le 30 septembre 2009 sur des échanges de droits de tirage et d'actifs de production électrique entre la France et l'Allemagne.

EDF et Charbonnages de France ont également conclu la cession à E.ON de leurs participations dans la SNET, à hauteur respectivement de 18,75% et 16,25 %.

Par cette opération, EnBW acquiert :

- un droit de tirage d'énergie nucléaire de 800 MW en Allemagne issue du portefeuille nucléaire d'E.ON,
- une participation majoritaire détenue par E.ON dans la centrale charbon de Rostock, soit une puissance de 256 MW,
- un droit de tirage de 159 MW sur la centrale charbon de Buschhaus.

Ces capacités de production s'ajoutent à celles qu'EnBW avait déjà acquises auprès d'E.ON en mai 2009 dans les centrales de Lippendorf (445 MW) et de Bexbach (79 MW). Au total, EnBW dispose ainsi de 1740 MW de capacité de production supplémentaire en Allemagne.

En contrepartie, E.ON acquiert un droit de tirage nucléaire de 800 MW en France à partir des droits de tirages historiques dont dispose EnBW sur la production nucléaire d'EDF. E.ON devient également l'unique actionnaire de la SNET, troisième électricien français.

Pile à combustible cherche générateur d'hydrogène

(En savoir +)

AlumiFuel Power, une société américaine basée à Philadelphia va bientôt débiter la production de son premier générateur capable de produire 1.000 litres d'hydrogène en 20 minutes.

La compagnie qui n'en est encore qu'à ses balbutiements industriels va mettre en place courant janvier sa première ligne de production spécialement dessinée pour son modèle PBIS-1000, grâce notamment à un partenariat noué avec Alex Piping Systems. Et la commercialisation devrait suivre...

Au départ, le générateur d'hydrogène d'AlumiFuel a été conçu pour gonfler des ballons-sondes. Mais l'entreprise a vite compris que l'hydrogène produit par l'engin était suffisamment de qualité pour faire fonctionner des piles à combustible.

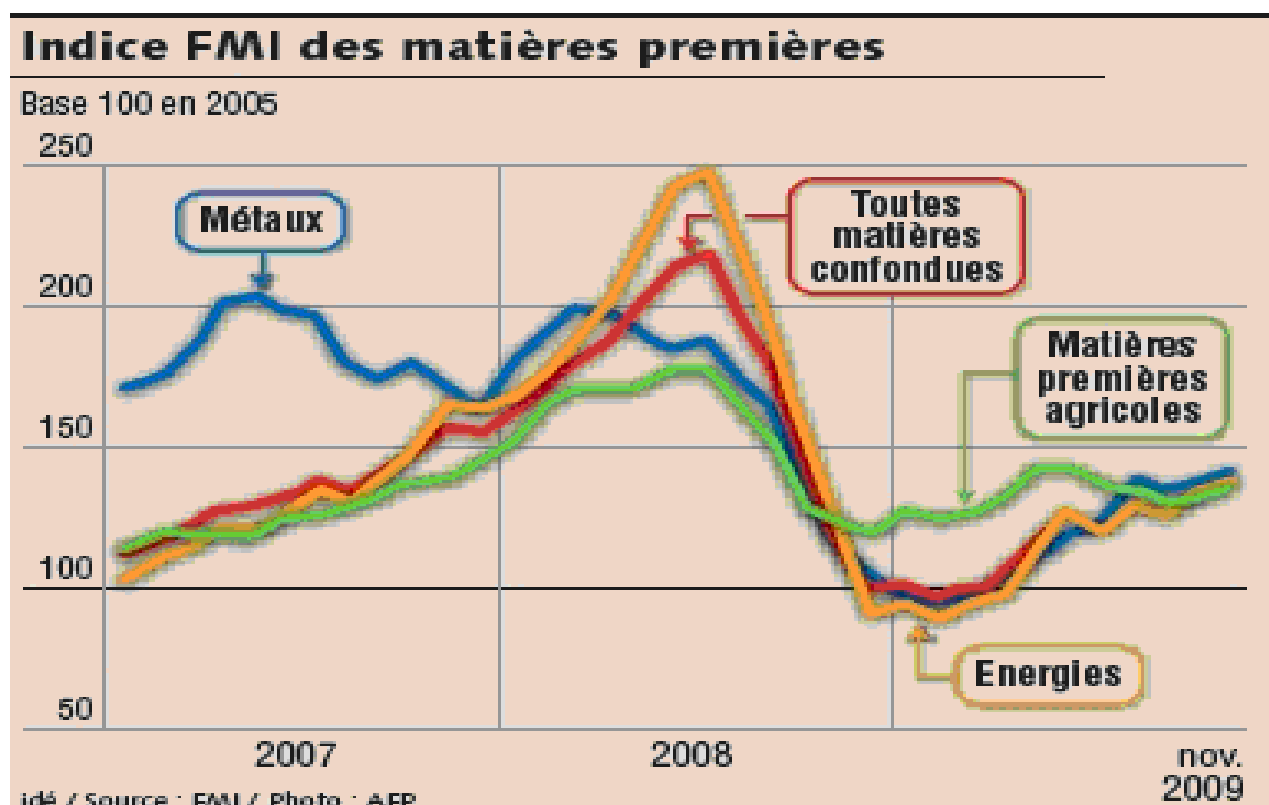
Le réacteur à hydrogène repose sur les réactions chimiques entre l'aluminium, l'eau et des ajouts "maisons". Ces différents ingrédients sont répartis à parts égales dans deux cartouches que l'on insère dans le réacteur. Le composant eau - salée ou non - est déversé dans le réservoir adéquat.

Pour finir, le générateur PBIS-1000 en plus d'être mobile, n'a pas besoin de source d'alimentation électrique externe. Et selon la firme, le système "s'avère *beaucoup moins coûteux que les autres procédés*". Par contre, le prix n'est communiqué que sur demande.

Le FMI table sur la poursuite du rebond des prix des ressources naturelles

(src : LesEchos)

Les cours des matières premières renouent avec le long cycle haussier initié au début des années 2000. Alors que les métaux et les produits de l'énergie ont été les principaux bénéficiaires du rebond en 2009, les performances des différents segments tendront à converger cette année.



Après la franche chute de 2008, les matières premières ont repris en 2009 le long cycle haussier initié en 1999. Et 2010, au dire du Fonds monétaire international (FMI), devrait aussi s'inscrire dans cette tendance. Les experts de l'institution financière se disent surpris par la vigueur et la rapidité du rebond constaté l'an passé. Car ce retour en force de cette classe d'actifs, intervenu dès le deuxième trimestre 2009, s'est produit dans un contexte marqué par des niveaux élevés des stocks après l'affaiblissement de la demande consécutif à la récession globale. Le redressement des prix dès l'apparition des premiers signes de remontée de la production industrielle mondiale est inédit. Habituellement, dans ce type de configuration conjoncturelle, les cours des ressources naturelles continuent de chuter ou, au mieux, se stabilisent en affichant de faibles progressions, souligne le FMI. Rien de tel cette fois-ci.

Ses économistes avancent trois éléments d'explication. D'abord, l'ampleur de la correction a mécaniquement amplifié le rebond. Ensuite, les investisseurs ont précocement retrouvé la confiance dans les actifs les plus risqués, dont les matières premières. Confiance qui doit beaucoup à l'intervention massive des Etats pour endiguer la crise du secteur financier. L'anticipation d'un prompt rétablissement des marchés des matières premières a également encouragé ceux qui détiennent les stocks à ne pas les brader, développe le FMI. Une fois les conditions financières générales améliorées, les coûts associés au maintien des stocks sont devenus plus conformes aux normes de l'avant-crise. Ce qui a facilité l'afflux de capitaux frais investis en couverture des positions prises par les opérateurs sur les stocks existants. Conséquence : la demande additionnelle qui y est reliée a crû cependant que les volumes se stabilisaient grâce à la fin du déclin de la demande physique des consommateurs finaux. L'offre excédentaire a ainsi commencé à être résorbée sans baisse des prix au comptant, le véritable maillon faible de la chaîne car le plus corrélé à la consommation réelle. Evidemment, tout cela n'aurait pas pu se produire si l'Asie n'avait pas joué le rôle prépondérant dans l'univers des matières premières qu'on lui connaît depuis environ un lustre.

L'embellie n'a cependant pas bénéficié de façon homogène à tous les segments de la classe d'actifs. Portés par l'amélioration de la conjoncture, les produits de l'énergie et les métaux ont volé la vedette aux produits agricoles, plus vaillants en période de crise. Quant à 2010, le Fonds prédit la poursuite de la hausse des cours des matières premières en vertu de l'extension et de l'accélération de la croissance mondiale. Les performances des différents segments tendront à converger. Néanmoins, en ce début d'année, la progression des prix restera modérée, car encore affectée par des stocks à des niveaux supérieurs à leur moyenne de long terme pour la plupart des ressources naturelles. Des nouveaux pics seront plus probables tard dans l'année. Pour autant, les bonnes surprises ne sont pas à exclure, y compris à échéance rapprochée. Un message d'espoir, le premier avancé pour 2010 par un organisme international, dont la portée est accrue par le fait qu'il émane d'une institution aux prévisions traditionnellement plutôt conservatrices.

La montée en puissance des pays émergents

(src : LesEchos)

Parts de marché. En 1993, les pays émergents absorbaient 43 % du pétrole brut. En 2008, ce pourcentage a approché les 52 %. L'aluminium et le cuivre étaient consommés en 1993 par ces pays respectivement à 32,4 et 35,2 %. L'an passé, la part de marché des pays en voie de développement sur les métaux gris et rouge s'est élevée à plus de 59 % pour le premier et à près de 62 % pour le second. A contrario, la demande de blé de ces pays a décliné sur la même période, de 77 % à moins de 71 %.

ENVIRONNEMENT

La nouvelle taxe carbone renvoyée après les régionales

(src : LesEchos)

La contribution n'entrera en vigueur que le 1 er juillet. Ses contours seront précisés à la fin du mois, avant une période de concertation. Nicolas Sarkozy a préféré éviter un débat parlementaire à haut risque avant le scrutin de mars.

Nicolas Sarkozy n'est, selon ses mots, pas « *un homme qui renonce à la première difficulté* » (voeux du nouvel an de jeudi dernier), mais il a tout de même décidé de renvoyer après les élections régionales de mars le débat parlementaire sur la nouvelle taxe carbone. Celle-ci n'entrera en vigueur qu'au 1^{er} juillet, au mieux.

Suite à la censure du Conseil constitutionnel la semaine dernière, Matignon avait aussitôt indiqué qu'un nouveau dispositif serait « *proposé dans le cadre de la loi de Finances rectificative relative aux investissements d'avenir, qui sera présentée au Conseil des ministres du 20 janvier 2010* ». Ce texte devant être examiné début février à l'Assemblée nationale, puis dans la deuxième quinzaine au Sénat, la contribution reformatée devait entrer en vigueur dès mars ou avril. Mais le chef de l'Etat a finalement opté pour un calendrier moins resserré. La contribution fera l'objet d'un autre collectif budgétaire spécifique, qui sera présenté et examiné au Parlement au printemps.

Pas de tribune pour l'opposition

Il est d'abord apparu difficile techniquement de finaliser un texte en quelques jours, alors que le gouvernement entend faire contribuer les entreprises les plus polluantes, soumises au marché européen des quotas de CO₂, mais avec des taux différenciés (niveau d'exposition à la concurrence, intensité énergétique de la production), des plafonds, des dispositifs incitatifs, etc. Les parlementaires avaient alerté sur le risque d'une nouvelle censure.

Autre argument qui a porté : le débat sur la taxe carbone risquait de « polluer » la discussion sur le grand emprunt, que Nicolas Sarkozy entend mettre en avant pour illustrer son souhait que 2010 soit une « *année de renouveau* ». Certains parlementaires de la majorité ont appelé à l'abandon pur et simple du projet de taxe. Le report évite aussi de donner une tribune à l'opposition juste avant le scrutin.

Le ministre de l'Ecologie et du Développement durable, Jean-Louis Borloo, présentera néanmoins les contours de la nouvelle taxe carbone, dans le cadre d'une communication en Conseil des ministres, toujours le 20 janvier. S'ouvrira alors une période de concertation de « *plusieurs semaines* ». L'occasion, pour les entreprises, de monter au créneau. Et de voir le débat s'enflammer. Le résultat des régionales pourrait aussi peser.

L'Union des industries chimiques a indiqué hier qu'une taxe à taux plein représenterait un coût additionnel de 400 millions d'euros par an, « *soit près de 15 % du montant annuel des investissements de la chimie en France et au total une facture carbone de 650 millions d'euros par an à partir de 2013* », quotas européens de CO₂ compris.

La fédération demande à ce que la contribution ne s'applique que pour trois ans, que l'on crée des taux différenciés et, surtout, qu'une liste de dépenses reconnues comme libératoires de la contribution carbone soit créée. En clair : si un investissement est réalisé afin d'améliorer l'efficacité énergétique d'un site industriel, il doit être pris en compte dans le calcul de l'imposition. Les associations de défense de l'environnement ne partagent pas ce point de vue. Hier, Arnaud Gossement, porte-parole de France Nature Environnement, a exigé que la concertation permette d'améliorer le texte et non pas de le dégrader : « *Remettre en question le niveau de prix de 17 euros en créant un tarif spécial pour les industriels est un gigantesque pas en arrière. Cela fait passer la taxe carbone pour une punition* », affirme-t-il.

Une chose est sûre : le report de six mois de l'application de la taxe carbone ne fait pas les affaires du ministère du Budget. La recette supplémentaire (nette des compensations) attendue pour 2010 était de 1,5 milliard d'euros. La moitié est perdue. S'y ajoutent les effets de la censure par le Conseil constitutionnel du volet professions libérales de la taxe professionnelle (770 millions d'euros), ce qui a d'ailleurs valu aux sages une pique de Nicolas Sarkozy lors du Conseil des ministres hier.

Google dévoile un logiciel de suivi des déforestations

(src : Google.org)

Google, le géant de l'internet est devenu au fil du temps un spécialiste des cartographies (googlemap, googleearth, google StreetView) et des tendances à venir (Google Flu Trend).

Le leader des moteurs de recherche a ajouté il y a quelques mois à sa brique logicielle une application de gestion d'économie d'énergie domestique. Courant décembre, il a annoncé la mise en place prochaine d'un système de suivi et de surveillance de la déforestation mondiale en utilisant l'imagerie par satellite.

La nouvelle application a été conçue en association avec le Carnegie Institution for Science et Imazon.

Pour évaluer la déforestation dans certaines régions du monde, le logiciel s'appuie sur les données d'images satellitaires du passé, du présent et même du futur grâce à la modélisation. Ce processus pourrait ainsi donner l'endroit exact où la déforestation atteint son maximum.

En tant que composant de sa branche philanthropique (Google.org), cette technologie sera proposée dans un but non commercial. Google indique que le prototype est actuellement disponible en bêta-test auprès d'un nombre réduit de partenaires et il sera "normalement" disponible en 2010.

Au final, Google estime que si l'application devient largement utilisée par la communauté, alors elle pourrait servir d'outil de base pour aider à réduire les émissions de carbone et donc combattre les changements climatiques.